Droit

mis à jour le 10/07/2024

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38158

M2 Droit - Parcours Droit des Assurances (M2_286_DAIA)

PRÉSENTATION

Présentation de la formation

Le parcours de M2 Droit des assurances propose des enseignements de nature juridique et technique et ouvre la voie à tous les métiers de l'assurance, dans toutes les entreprises (assureurs / assurés / courtiers) et en cabinet d'avocat. La formation en alternance se déroule sur 2 ans. Consulter le site de l'Université Paris Dauphine - PSL pour des renseignements sur le parcours en un an, hors alternance.

Objectifs de la formation

Métiers visés

- Entreprises d'assurance et de réassurance : souscription des contrats
- Grands Comptes et gestion des sinistres majeurs
- Responsables Grands comptes chez les courtiers
- "Risk managers" dans les entreprises industrielles et commerciales Avocats
- Avocats

Rythme d'alternance

3 jours entreprise / 2 jours : université

Dates de la formation et volume horaire

1 ère année : 09/09/2024 > 09/09/2026 (493 heures)
2 ème année : 09/09/2025 > 09/09/2026 (514 heures)
Durée : 2 ans
Nombre d'heures : 1007h

ADMISSION

Conditions d'admission

Pré-requis :

Titulaires d'un diplôme BAC+4 (240 crédits ECTS) ou équivalent à Dauphine, d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur français ou étranger dans les domaines suivants : droit, gestion.

cf ci-dessus

Modalités de candidature

L'admission se fait en 3 étapes :

Candidature en ligne
Décision d'admissibilité pour les entretiens, sur la base du dossier de candidature
Entretien avec les candidats admissibles, puis décision d'admission
L'entretien se déroule sur le campus du Pôle Universitaire Léonard de Vinci.

CONTACTS

Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Sonia CHERFI

contact@formasup-paris.com

Huguette NKONGI MBUNGU

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.

PROGRAMME

Code RNCP 38158

Direction et équipe pédagogique

JEROME KULLMANN et SARAH BROS : Droit des contrats, de la Resp. Civile
RICHARD GHUELDRE : le droit des intermédiaires
FRANCOIS ROSIER : L'assurance des risques simples
LOUIS PERREAU-SAUSSINE: le droit international des assurances
YANNIS SAMOTHRAKIS : Les assurances des structures et entreprises
BARBARA SOUVERAIN-DEZ : l'assurance des entreprises d'autorité de contrôle
GUILLAUME LEROY : Les assurances des règles prudentielles
SIOBHAN MLACAK : le droit des assurances français exprimé en anglais
SOPHIE PELLET : Le droit des Obligations
CORINNE CLUZEL : l'économie de l'assurance
JEAN-THOMAS CORVI : initiation à la comptabilité
HERVE GUYONVARCH : La comptabilité des assurances
ALEXIS VALENCON : Assurances des procédures judiciaires
ANTOINE LOUVARIS/JEAN-DAVID DREYFUS : le droit public et l'assurance
STEPHANE CHOISEZ : l'assurance dans le pénal, la déontologie et la CNIL
SAFINE HADRI : le droit de l'assurance dans le domaine de l'environnement
JEAN ROUSSEL : la construction et son droit des assurances
DENIS BICHERON : L'assurance des risques industriels
PASCAL ALBEROLA : l'assurance santé
FRANCK TURGNE / JP THOMAS : L'assurance des transports
BERNARD MASSON : La réassurance
PASCAL LAVIELLE et MARC THOMAS-MAROTEL : L'assurance vie
CAROLINE HENRY : L'assurance responsabilité civile et médicale
ISABELLE BESSIERES et ELISABETH LE CHEUALIER : L'assurance auto, dommages corporels et et tiers-payeurs
CAROLINE CHAIZE-LANG : La fiscalité de l'assurance
SILVINE LAGUILLAUMIE-LANDON : L'assurance retraite
SARAH XERRI-HANOTE : L'assurance des dirigeants et de leurs risques financiers
DUNCAN FAIRGRIEVE : Insurance & Commonlaw
FRANCOIS BEAUME : la gestion des risques et leurs assurances
LIONEL ROUSSEAU : l'assurance crédit

Programme détaillé de la formation	Volume horaire session - 1 année 1	Volume horaire session - 1 année 2
Anglais	48h	48h
Assurances et environnement	12h	
Comptabilité des assurances	24h	
Comptabilité	15h	
Cycle de conférences	30h	30h
Contrat, Assurances Responsabilité civile, Assurance vie	90h	54h
Droit	60h	12h
Economie de l'assurance	24h	
Entreprises et intermédiaires	21h	
Professionnalisation (mobilité, ateliers, mémoire)	73h	70h
Examens	30h	32h
Assurance (auto, construction, crédit, responsabilité, santé, etc)		154h

Calculs financiers vie	21h
Fiscalité	10h
Gestion des Risques	18h
Réassurance	21h
Retraite	20h
Risques industriels	24h
Entreprises structurés	15h
Risques simples	12h
Entreprises autorité de contrôle	12h
Procédure judiciaire	8h
Déontologie CNIL	9h
Règles prudentielles des entreprises	10h

Modalités pédagogiques

Dans le cadre du parcours, deux formations sont disponibles :

Une formation sur 2 années, en alternance (apprentissage géré par FORMASUP PARIS IDF ou contrats de professionnalisation gérés par Dauphine). Elle donne droit à deux diplômes distincts : le Diplôme Universitaire (DU) Droit des assurances et le Master 2 Droit des assurances.
Une formation en une année est possible mais en formation initiale avec stage.
Qu'ils choisissent l'un ou l'autre des parcours, les étudiants auront à rédiger un mémoire, qui fera

l'objet d'une soutenance.
Certains enseignements et certaines conférences du parcours se tiennent en anglais.

Contrôle des connaissances

Examen oral, et/ou examen écrit, et /ou projet, et /ou séminaire de mise en situation, et/ou contrôle continu. Mémoire et soutenance.

Diplôme délivré

Diplôme de Master. Domaine Droit, économie, gestion ; Mention Droit ; Parcours Droit des assurances. Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, préparé à Dauphine - PSL et délivré par l'Université PSL.
Un DU en Droit des assurances est aussi attribué.

COMPÉTENCES

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.

Appui à la transformation en contexte professionnel